

# Communiqué

Pour diffusion immédiate

## Politique d'hébergement et de soins de longue durée *Une démarche qui contribuera à la qualité de vie des proches aidants d'ainés*

**Montréal, le 16 mai 2019** – L'Appui pour les proches aidants d'ainés se réjouit de l'annonce faite cette semaine par la ministre Marguerite Blais, concernant la création d'un comité pour l'élaboration d'une politique en matière d'hébergement et de soins de longue durée.

Cette démarche, visant l'amélioration des soins aux personnes vivant en CHSLD, ne peut qu'être bénéfique pour les proches aidants qui continuent d'offrir du soutien à leurs proches hébergés. Savoir que leurs proches reçoivent des soins de qualité et vivent dans des milieux accueillants diminuent d'autant leur stress et leurs inquiétudes. L'Appui accueille donc cette annonce comme une bonne nouvelle à la fois pour les personnes hébergées et pour les membres de leur entourage, qui ont à cœur le bien-être de celles-ci.

Le comité d'experts annoncé, composé de personnes avec de multiples expériences auprès des aînés et de leurs proches aidants, témoigne d'autant plus de la qualité de la démarche.

« Nous avons fort espoir que ce qu'initie la ministre Marguerite Blais, combiné aux travaux concernant la politique sur les proches aidants lancés l'automne dernier, va permettre à la société québécoise de se doter d'outils pour mieux soutenir les aînés et leurs proches aidants » commente Robert Dion, directeur au développement stratégique à l'Appui national.

L'Appui pour les proches aidants d'ainés offre son entière collaboration à la ministre et au comité, dans l'élaboration de cette nouvelle politique.

### **À propos de l'Appui**

Le mandat principal de l'Appui pour les proches aidants d'ainés consiste à soutenir le déploiement de services d'information, de formation, de soutien psychosocial et de répit, par le financement des organismes présents dans les milieux. L'Appui agit aussi à titre d'agent de mobilisation et de concertation des différents acteurs qui se consacrent au soutien des proches aidants d'ainés et qui participent à améliorer leur qualité de vie. Cette mission est réalisée nationalement, mais aussi grâce à 17 Appuis régionaux déployés partout au Québec, ainsi qu'à une entente spécifique de développement pour les Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Fondée en 2009, l'Appui pour les proches aidants d'ainés est une organisation à but non lucratif financée par le Gouvernement du Québec et la Famille Lucie et André Chagnon.

-30-

Information et source :

Robert Dion, directeur au développement stratégique  
[dionr@lappui.org](mailto:dionr@lappui.org) (514) 789-2460 poste 191